



Sortie de territoire avec mon fils adolescent

Par **Marie**, le **01/08/2012** à **09:56**

Bonjour,

Je suis divorcée et je souhaite partir en vacances en Espagne pour un séjour organisé avec mon fils âgé de 16 ans. Dans les clauses du voyage, il est demandé "une sortie de territoire" établie par le parent non accompagnant. Le problème est que je n'ai plus aucun contact avec mon ex-mari depuis plus de 4 ans. Aucune adresse connue et au téléphone, il ne répond jamais. Vais-je rencontrer des problèmes en cas de contrôle d'identité ?

Merci d'avance de votre réponse.

Cordialement